

L'islamisme s'installe dans les centres éducatifs fermés !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 8 juillet 2021





***Grave dérive communautariste de la justice des mineurs.
C'est un rapport de l'Inspection Générale de la Justice qui le
dit !***

[Un article explicite de BV !](#)

Justice des mineurs : les foyers et centre éducatifs fermés gangrenés par le séparatisme religieux

« Discrimination ». Un mot pour résumer la peur, dire la hantise, celle qui paralyse toutes nos institutions au point de les détourner de leurs missions.

Taire la vérité par peur de discriminer, voilà dans quoi nous sommes empêtrés depuis des décennies. À ce jeu on a pourri l'école, imposant ce nivellement par le bas qui nous vaut aujourd'hui la queue de peloton dans les classements internationaux. À ce jeu, aussi, on a laissé les prisons devenir des machines à produire des terroristes. En cause, le

refus des statistiques ethniques qui donneraient à penser que certaines populations y sont surreprésentées.

C'est également ce qu'on découvre en lisant les extraits d'un rapport de l'Inspection générale de la [justice](#) qui s'est intéressé aux foyers et centre éducatifs fermés. Question qui concerne donc les mineurs et sur laquelle [s'est penché Le Figaro](#). Ce rapport, clôturé en janvier dernier, n'a été transmis aux juridictions que le 21 juin.

Avant d'entrer dans le détail des faits alarmants qu'il relate, une évidence s'impose au lecteur : qu'il s'agisse des mineurs placés ou des personnels d'encadrement, particulièrement les éducateurs, **tous ou presque sont encouragés à la pratique de la [religion](#) musulmane.** Que ces établissements « *soient administrés par des structures publiques ou par le maillage associatif* », le bilan est « *catastrophique* » nous dit-on, et ce qui se déroule là en totale contradiction avec le principe républicain de [laïcité](#) censé s'y appliquer.

Au terme « *des dizaines d'auditions menées auprès des directrices et des directeurs interrégionaux de la PJJ, des référents laïcité et citoyenneté, des présidents d'association ou de centres éducatifs fermés* », **il apparaît ainsi que la question des repas et des rituels religieux a souvent été "réglée" : c'est [halal](#) pour tout le monde.** En contradiction avec la loi, « *des repas confessionnels sont proposés aux mineurs sans autorisation ni demande explicite et écrite des parents* ». Plus grave encore : après avoir rédigé un « *protocole [ramadan](#)* » en s'octroyant souvent un rôle de « *conseiller spirituel* », des éducateurs « *réveillent les jeunes pour le jeûne pendant la période de ramadan et rompent le jeûne avec les mineurs* », dénonce le rapport.

À cela s'ajoutent des faits comme le refus d'aller à la piscine « *par peur que de l'eau ne rentre par la bouche en période de ramadan* », les prières pendant les heures de

travail, le refus de serrer la main des collègues femmes, ou encore le fait de « *parler en langue arabe au repas avec les jeunes en présence d'autres jeunes et d'autres collègues* ».

À qui la faute ? À l'administration judiciaire qui, pendant longtemps, « a recruté ou laissé recruter des personnels non formés issus de quartiers et qu'il était recommandé de trouver des "accommodements" quand ces derniers demandaient que l'institution s'adapte à leurs particularismes culturels ou religieux ». Du bout des lèvres, les directeurs d'établissement demandent aujourd'hui que l'administration « *soit plus exigeante en s'assurant au moment du recrutement que les candidats ne contestent pas les valeurs de la République* », dit le rapport.

C'est un minimum quand on apprend « *qu'il n'est pas inhabituel que des candidats présentant des casiers judiciaires chargés ou signalés pour des suspicions de radicalisation violente se présentent aux concours ou pour occuper des emplois de professionnels contractuels auprès des mineurs* ».

Qu'en est-il alors des sanctions ? Il n'y en a pas. Plus d'un quart des responsables interrogés ne veulent pas « *dégrader leur relation avec leurs agents* ». Surtout, ils redoutent « *d'être poursuivis pour discrimination par les professionnels mis en cause* » Sic !